

**DELIBERATION N° 23/2014
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 27 novembre 2014**

Dons et legs - 2014

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte les dons suivants :

1/ Lycée Charles de Gaulle- Londres

Don de l'Association des parents et du Trust « Friends of the Lycée » d'un montant de 69.000 £ au profit du lycée Charles de Gaulle de Londres.

2/ Lycée Charles de Gaulle- Londres

Don de Monsieur Ramsi et Madame Dalia RISHANI d'un montant de 25.000 £ au profit du lycée Charles de Gaulle de Londres.

3/ Lycée Louis Massignon- Abu Dhabi

Don de la société TOTAL ABK d'un montant de 350.000 AED au profit du lycée Louis Massignon d'Abu Dhabi.

4/ Lycée français – Pékin

Don de la société EDF-Asia Pacific Branch d'un montant de 105.499,93 € au profit du lycée français de Pékin.

Nombre de votants: 27

Pour : 27

Contre : /

Abstentions : /

Fait à Paris, le 27 novembre 2014

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES